



Châtillon : Sonimat s'agrandit et s'implante durablement en pays bellegardien

PUBLIÉ LE 08/04/2015

Multiplier par sept son effectif en l'espace de sept ans. C'est l'objectif de la société Sonimat basée actuellement à la pépinière d'entreprises de Châtillon, zone des Etournelles. Connaissant un fort développement depuis son ouverture en 2011, elle emploie actuellement une dizaine de personnes. A la recherche d'un bâtiment plus important pour son activité, Sonimat va bénéficier d'un programme mis en place par la communauté de communes du pays bellegardien (CCPB). Un partenariat qui permet de conserver cette entreprise innovante sur notre sol.

Créée en 1993 par Luc Hachette, Sonimat propose des solutions de soudure, d'assemblage et de découpe par ultrasons. **Intégrée au groupe Europe technologies**, elle crée des machines avec leurs outillages, à destination de l'industrie, pour souder différentes matières comme le plastique, le textile, les emballages, le composite, mais aussi pour trancher, découper du fromage de chèvre ou du pâté ! La spécialité du site de Châtillon : la soudure des pièces thermoplastiques pour les équipementiers automobiles et la plasturgie diverse, dans le secteur médical par exemple.

Des machines 100 % made in France

Depuis 2012, année d'installation à la pépinière d'entreprises, son carnet de commandes ne désemplit pas. Sonimat conçoit, fabrique des machines de soudure et propose une large palette de services. « *Nous fabriquons des presses ultrasons ou des machines à lames chaudes*, explique le responsable Jean-François Lerges. *On les livre avec leurs outillages, tout en formant les personnels des entreprises clientes à leur utilisation.* »

Bocaux de liquide de refroidissement, réservoirs, rampes d'injection, flotteurs de pêche, mètres rubans, catadioptrés, phares de vélo, de voitures, porte-clefs... De nombreux fabricants de pièces plastiques peuvent être intéressés par leur savoir-faire. « *Depuis 2011, nous avons une trentaine de clients, dont une vingtaine qui sont récurrents*, poursuit le dirigeant. *Ils se trouvent dans le monde entier. On prône la fabrication 100 % française. Nos machines sont construites en France dans leur intégralité, avant d'être livrées au Portugal, aux Etats-Unis, en Malaisie, Angleterre, Pologne, Allemagne...* On vend aussi du service haut de gamme, en étant expert dans notre fonction. *On réalise des phases prototypes, des phases séries, on assiste le client jusqu'à la mise en route de leur process en cadence, sans oublier le service après-vente. C'est par le service et l'expertise qu'on se démarque de nos concurrents.* » La formule s'avère payante. Le site de Châtillon voit son chiffre d'affaires augmenter chaque année, et s'oriente vers la création d'une unité autonome. A l'origine composé de trois personnes, l'atelier bellegardien compte désormais 10 salariés pour passer à 20 d'ici 2018. Avec la création future d'un bureau d'études mécanique, électrique, le renforcement des métiers existants.

Le local de la pépinière est devenu trop étroit. « *Nous n'avons pas trouvé de bâtiment adapté en termes de surface et d'image dans le secteur*, précise Jean-François Lerges. *Si la CCPB ne nous avait pas fait cette proposition, nous aurions certainement quitté le département de l'Ain.* » La solution de la communauté de communes consiste à leur financer un bâtiment-relais (voir par ailleurs), moyennant un loyer, durant 7 ans minimum. Un système de location-vente qui permettra à l'entreprise de ne pas avoir à suivre la maîtrise d'œuvre, de faire preuve de flexibilité vis-à-vis des financeurs, des banquiers, pour concentrer ses investissements sur les moyens de production.

JULIEN CHAMPCLOS